

Les collectivités nordiques

Prosperité, déclin et rôle des infrastructures

Du 15 au 17 novembre 2005
Norman Wells, Territoires du Nord-Ouest

Compte rendu de l'atelier

Ministère des Affaires municipales et communautaires
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Division Recherche et analyse
Infrastructure Canada

Collectivités du Nord Prospérité, déclin et rôle de l'infrastructure

Compte rendu de l'atelier

Du 15 au 17 novembre 2005, Norman Wells

Table des matières

Introduction

Aperçu de l'atelier

- Thème 1 Incidence de l'exploitation des ressources naturelles sur l'infrastructure communautaire
- Thème 2 Planification de l'exploitation des ressources naturelles
- Thème 3 Stratégies pour aller de l'avant

Conclusion

Annexes

- A Programme de l'atelier
- B Liste des participants
- C Exposé : Énoncé des incidences environnementales du projet de gazoduc dans la vallée du Mackenzie - Sheila Bassi-Kellett, Ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC) des Territoires du Nord-Ouest
- D Exposé : Mesures et stratégies mises en place par le MAMC – Mike Kalnay, MAMC
- E Exposé : Outils utilisés et mesures prises par Infrastructure Canada – Bogdan Makuc, INFC
- F Exposé : InfraGuide – Harold Murphy, InfraGuide
- G Résultats de la séance d'établissement des priorités

Introduction

L'exploitation de ressources situées à proximité de collectivités a des incidences profondes sur l'environnement social, économique, démographique, géographique et physique de celles-ci. Le développement économique qui résulte de l'exploitation des ressources naturelles a apporté la prospérité et de bons moments pendant l'« expansion » économique, alors que le ralentissement économique a entraîné misère et désolation.

Les collectivités des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) ont vécu des périodes de forte expansion économique et de ralentissement économique considérable associés à l'exploration et à l'exploitation des ressources non renouvelables. Pendant les années 1970, le projet du pipeline de la vallée du Mackenzie a donné lieu à de vastes explorations dans toute la vallée du Mackenzie et dans la région du delta de Beaufort, ce qui a suscité une grande activité économique dans la région et dans les collectivités situées le long du parcours du pipeline proposé. Lorsque la Commission Berger a recommandé de ne pas entreprendre le projet du pipeline à ce moment-là, les collectivités situées sur le parcours du pipeline avaient profité de l'expansion économique résultant de l'exploration et de la spéculation et elles s'étaient ensuite retrouvées aux prises avec les contrecoups du retrait de l'industrie.

Vingt ans plus tard, alors que refait surface le projet du pipeline, la situation est très différente dans les Territoires du Nord-Ouest. En plus de la conclusion d'ententes ayant trait à des revendications relatives aux droits des Autochtones, conformément aux recommandations du juge Berger, les administrations des collectivités ont acquis des pouvoirs et une autonomie accrue et elles sont maintenant reconnues comme un troisième ordre de gouvernement par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Ce projet aura des conséquences importantes sur les collectivités établies le long du parcours du pipeline. Il est essentiel de faire en sorte que les administrations des collectivités soient en mesure non seulement de tirer parti des possibilités qui pourraient découler de l'exploitation des ressources, mais aussi d'atténuer toute incidence négative que ce projet pourrait éventuellement avoir. Un domaine où l'on s'attend à ce qu'il y ait des incidences importantes est celui de l'infrastructure communautaire, dont les installations d'épuration de l'eau et les canalisations d'égout, les sites d'enfouissement des déchets solides, les terrains municipaux, les routes et les fondations granulaires.

En réponse à la reconnaissance générale des pressions uniques sur l'infrastructure de l'étape de la construction du pipeline, d'une durée de trois ans, le ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC) et Infrastructure Canada (INFC) ont entrepris une initiative de recherche conjointe afin de mieux faire connaître les incidences du cycle d'expansion et de ralentissement économiques sur les collectivités du Nord qui dépendent d'une seule ressource, en particulier les incidences sur l'infrastructure.

En novembre 2005, INFC et le MAMC ont été les hôtes d'un atelier qui a réuni des experts, à Norman Wells, dans les T.N.-O. (Voir la programme de l'atelier à Annexe A.) Vingt-huit représentants des administrations fédérale, provinciales et municipales, des milieux de la

recherche universitaire, des industries pétrolière et gazière et de firmes d'ingénierie locales ont assisté à la réunion. (Voir la liste des participants à l'Annexe B.)

L'atelier avait pour but de mieux saisir les incidences du projet du pipeline sur les infrastructures communautaires dans les T.N.-O. et de permettre aux participants d'avancer collectivement des suggestions concrètes quant aux recherches futures et aux outils communautaires. L'atelier était axé sur les trois thèmes suivants :

- incidence de l'exploitation des ressources naturelles sur l'infrastructure communautaire;
- planification de l'exploitation des ressources naturelles;
- stratégies pour aller de l'avant.

Aperçu de l'atelier

Thème 1 - Incidences de l'exploitation des ressources sur l'infrastructure communautaire

La première partie de l'atelier d'experts a porté sur les incidences de l'exploitation des ressources sur l'infrastructure communautaire dans les collectivités du Nord. L'infrastructure joue un rôle essentiel dans l'exploitation des ressources. Une infrastructure communautaire qui fonctionne bien est un outil important pour attirer les investissements. Elle permet aux travailleurs de se déplacer et elle permet de transporter les matériaux de construction vers les sites et de déplacer les produits primaires à partir des sites. En revanche les activités liées à l'exploitation des ressources accélèrent souvent la détérioration de l'infrastructure. Comme en ont discuté les dirigeants des collectivités tout au long de l'atelier, l'incidence de l'exploitation des ressources sur l'infrastructure communautaire doit être plus reconnue et analysée à plus vaste échelle par l'industrie et les autres ordres de gouvernement afin qu'il soit plus facile d'élaborer des politiques et de prendre des décisions de façon plus efficiente et efficace.

John McKee, agent d'administration principal de Fort Liard, et Meryvn Gruben, maire adjoint de Tuktoyaktuk, ont présenté un aperçu convaincant des incidences qu'avait eues l'exploitation des ressources sur leurs collectivités dans le passé. Comme l'ont expliqué M. Gruben et M. McKee, l'usure de leurs infrastructures municipales respectives due à l'exploitation des ressources a été passablement importante. Les incidences de ces activités comprennent l'accroissement de la détérioration des infrastructures et des coûts d'entretien connexes pour l'entretien des routes locales en raison d'une circulation accrue et de l'utilisation de matériel lourd; le manque de capacité pour traiter les eaux usées et les déchets solides plus importants provenant des chantiers situés à proximité, les pressions accrues pour produire suffisamment d'eau potable pour les chantiers, ainsi que l'entreposage et l'élimination inadéquats des déchets dangereux générés par les procédés d'extraction des ressources.

Leur expérience démontre que ce sont généralement les municipalités qui ont dû assumer les coûts liés à une utilisation plus intensive de leur infrastructure, y compris l'augmentation des coûts liés à la gestion et à l'emploi, à l'assurance, ainsi qu'aux frais d'entretien et aux dépenses en immobilisation reportés. Comme il s'écoule généralement peu de temps entre la découverte, l'exploration et l'exploitation des ressources, les collectivités doivent se préparer à l'avance à négocier avec l'industrie et les autres ordres de gouvernement afin d'atténuer l'incidence de l'utilisation souvent grandement accrue de l'infrastructure communautaire matérielle. L'état de l'infrastructure est également un facteur dans la capacité des collectivités de tirer parti de l'exploitation à court terme des ressources; par exemple, la municipalité de Norman Wells possède un excellent système de traitement de l'eau qui lui permet de dispenser des services aux chantiers industriels sans compromettre sa capacité de fournir des services à ses habitants.

Pour conclure, M. McKee et M. Gruben ont dit qu'à leur avis, les avantages que procure aux collectivités l'exploitation des ressources l'emporteront sur les incidences négatives uniquement si les collectivités sont adéquatement préparées pour tirer parti des possibilités offertes. Les collectivités du Nord ont besoin des emplois et de l'argent résultant de la présence des industries pétrolière et gazière pour survivre et elles doivent donc avoir la capacité d'attirer et de conserver les investissements de l'industrie dans la collectivité. Par exemple, comme le dépotoir de déchets solides actuel de Tuktoyaktuk est plus que rempli à capacité, la municipalité ne pourrait traiter les déchets solides provenant des chantiers de construction.

L'exposé présenté par Sheila Bassi-Kellett, du MAMC, a porté sur les incidences sur les collectivités du projet du pipeline décrites dans l'énoncé des incidences environnementales du projet du pipeline de la vallée du Mackenzie. (Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'exposé que l'on trouve à l'Annexe C.)

Ross Papirnick, qui représente l'équipe du projet du pipeline de la vallée du Mackenzie, a expliqué que les chantiers établis le long de la route du pipeline seront occupés pendant seulement trois ou quatre mois par année pendant deux ans et qu'ils seront entièrement autosuffisants. Des stratégies de déclassement des chantiers ont déjà été élaborées et comporteront, le cas échéant, la conversion des infrastructures des chantiers en infrastructures communautaires. M. Papirnick a également suggéré que les collectivités insistent pour établir de meilleures relations avec l'industrie pour faire en sorte que les collectivités soient de meilleurs endroits où vivre pendant que l'industrie est sur place et que les incidences sur les collectivités de l'exploitation des ressources par l'industrie soient positives.

Le professeur David Lertzman de l'Université de Calgary a laissé entendre que pour trouver des réponses nouvelles et novatrices à des problèmes anciens, il faut changer d'orientation et trouver des exemples de durabilité. Cette région subit depuis longtemps des cycles d'expansion et de ralentissement économiques, et pour tirer parti des connaissances accumulées des cultures traditionnelles, il faut cesser d'envisager le développement uniquement du point de vue économique et tenir compte des facteurs humains et

environnementaux du développement. Le développement durable est, par définition, un processus axé sur la collaboration qui, pour réussir, exige la pleine participation de toutes les parties concernées.

Concilier le désir d'attirer l'industrie et de répondre à ses besoins et la nécessité d'assurer la durabilité de l'infrastructure communautaire constitue un problème de taille pour les décideurs des collectivités qui doivent se préparer en vue du projet du pipeline. Bien qu'il n'y ait pas de solution facile ni apparente à ce problème, les participants ont discuté d'un certain nombre de stratégies d'atténuation possibles. Par exemple, établir des communications plus ouvertes et franches entre l'industrie, les services de réglementation et les collectivités, et faire en sorte que le gouvernement et l'industrie marchent du même pas. Les participants à l'atelier ont également indiqué que les collectivités ont besoin de plus de temps pour mettre au point les outils et effectuer les recherches ciblées qui leur permettront de prendre des décisions éclairées et d'élaborer des stratégies efficaces en ce qui a trait à l'infrastructure communautaire.

Thème 2 : Planification de l'exploitation des ressources

La deuxième partie de l'atelier était axée sur les outils et les ressources nécessaires pour planifier efficacement l'exploitation des ressources. Comme la majorité des collectivités ont déjà connu les avantages et les inconvénients de l'exploitation des ressources et que toutes les collectivités de la vallée du Mackenzie se préparent en quelque sorte en vue du projet du pipeline, les dirigeants des collectivités de la région sont les mieux placés pour savoir en quoi consiste le processus de préparation et pour savoir quels sont les outils, les ressources et les compétences qui leur seront nécessaires pour faire en sorte que les résultats du projet soient le plus positif possible pour les collectivités.

Alec Simpson, directeur des services municipaux à Norman Wells, a fourni une description d'une municipalité bien préparée pour un projet du pipeline. Les travaux d'exploration et d'exploitation des ressources effectués dans le passé à Norman Wells ont permis à la municipalité d'apprendre un certain nombre de choses au sujet des préparatifs nécessaires en vue de l'exploitation des ressources, notamment :

- une législation adéquate et pertinente, y compris des arrêtés municipaux et la capacité de l'utiliser et de l'appliquer;
- des outils de planification pour contrôler la spéculation;
- la capacité de prendre part aux audiences réglementaires et de demeurer au fait du déroulement des audiences et de leurs résultats;
- la nécessité pour les collectivités d'être au cœur des communications entre l'industrie et les autres ordres de gouvernement.

En raison de son expérience en matière d'exploitation des ressources, M. Simpson a fait savoir que cette fois, la municipalité de Norman Wells a été en mesure de mieux se préparer en vue du projet du pipeline. La collectivité a mis sur pied un comité consultatif communautaire formé de propriétaires d'entreprises locales et de représentants de

l'administration locale. De plus, l'adoption récente de lois par le MAMC, l'augmentation du financement et la création d'un site Web communautaire ont permis à la collectivité de mieux se préparer.

Un exposé décrivant comment les plus petites collectivités de la vallée du Mackenzie font face au processus d'exploitation des ressources a été présenté par Wilson Dimsdale, coordonnateur de l'analyse de l'incidence de l'exploitation des ressources pour la région de DehCho pour le MAMC, et l'ancien gestionnaire de la bande pour la Première nation Pehdzeh Ke, et Daniel Steiner, gestionnaire des terres et des ressources pour les Premières nations Pehdzeh Ke de la municipalité de Wrigley. Le processus de planification et de préparation mis en place par la municipalité de Wrigley a été très lourd et coûteux pour la collectivité, qui dispose à peine des ressources suffisantes pour faire face aux besoins courants, donc encore moins des ressources nécessaires pour les évaluations et les préparatifs en vue du projet du pipeline. Bien que les membres de la collectivité aient constitué un groupe de travail sur le projet du pipeline, il ne s'agit que d'un petit groupe de citoyens qui font de leur mieux pour composer avec un géant de l'industrie. De plus, la municipalité de Wrigley tente de diversifier son économie en construisant une voie de contournement le long de la route d'hiver située près de Wrigley, ainsi qu'un motel et un restaurant pour les touristes et le personnel travaillant au projet du pipeline. La municipalité envisage aussi de construire un poste de carburant aviation et une scierie.

Le professeur Eric Rapaport de l'Université du Nord de la Colombie-Britannique a fait part de ses expériences de travail avec des collectivités suédoises aux prises avec ces mêmes difficultés. À la lumière de son expérience, il a formulé les suggestions suivantes au sujet de la façon dont les collectivités peuvent être proactives dans leurs rapports avec l'industrie :

- intégrer les évaluations des incidences locales sur l'environnement au processus de planification communautaire et utiliser ces évaluations comme outils permettant aux collectivités de négocier de façon proactive avec l'industrie;
- permettre aux collectivités d'avoir accès aux chantiers afin de vérifier et d'évaluer la conformité de l'industrie aux arrêtés municipaux et aux autres lois; des sanctions pour non-conformité à ces règles doivent être établies : dans les cas les plus graves, les collectivités doivent pouvoir exiger le démantèlement des chantiers;
- faire en sorte que l'industrie fasse connaître clairement la façon dont l'infrastructure construite pour le projet sera utilisée une fois que le projet sera achevé – ou qu'elle établisse des plans pour le démantèlement de l'infrastructure.

En fin de compte, si l'économie des collectivités du Nord n'est pas diversifiée, ces collectivités demeureront à la merci de l'imprévisibilité de l'industrie des ressources naturelles. La diversification de l'économie demeure un défi dans le Nord en raison notamment de l'isolement, du climat très rigoureux, du coût élevée de la vie et des incertitudes liées au changement climatique. Des représentants des collectivités se sont dits préoccupés, car si le projet du pipeline n'était pas réalisé, ils ne savent pas comment leurs collectivités pourraient survivre. Les stratégies à long terme pour accroître la résistance des collectivités du Nord pourraient comporter des investissements dans les éléments d'actif

comme l'infrastructure culturelle et sociale (p. ex. les cinémas et les centres récréatifs), qui attireront des investissements, des personnes et des entreprises dans la région.

Thème 3 : Stratégies pour aller de l'avant

Le message transmis par les représentants des collectivités tout au long de l'atelier est que pour prendre des décisions éclairées dans le meilleur intérêt de leurs collectivités, ils ont besoin de temps et d'information, ce qui n'est pas facile à cette étape-ci du projet du pipeline. Des outils facilitant la transmission des connaissances permettraient aux décideurs des collectivités de faire leur travail de façon plus efficace et plus efficiente.

Au cours de l'atelier, on a présenté un aperçu des outils et des stratégies mis à la disposition des collectivités des Territoires du Nord-Ouest afin de les aider à se préparer en vue du projet. Les participants ont discuté des outils qui avaient été utilisés avec succès dans d'autres régions afin d'accroître la viabilité des collectivités pendant les cycles d'expansion et de ralentissement économiques, et qui pourraient être utilisés par les collectivités de la vallée du Mackenzie. L'expérience des autres régions en ce qui a trait à la planification et à la préparation en vue de l'exploitation des ressources a également fourni des renseignements importants au sujet du processus, des points de vue de la réglementation et des politiques.

Peter Clarkson, maire d'Inuvik, a décrit comment la municipalité d'Inuvik s'est lancée dans divers projets visant à accroître la résilience de la collectivité au cycle d'expansion et de ralentissement économiques lié à l'exploitation des ressources. La municipalité a embauché des agents de développement à plein temps et a investi dans un système global d'information pour gérer l'infrastructure communautaire. Les efforts déployés par Inuvik pour diversifier son économie incluent la vente de terrains municipaux et l'organisation de l'Inuvik Petroleum Show (salon du pétrole d'Inuvik), une activité annuelle. L'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières continue dans la région continueront d'offrir des possibilités de diversification économique, en particulier grâce à l'établissement d'installations de recherche et d'installations touristiques et récréatives permanentes.

Le professeur Sean Markey, de l'Université Simon Fraser, a parlé de ses expériences dans le cadre d'initiatives réalisées par les administrations régionales dans le Nord de la Colombie-Britannique, en particulier des raisons pour lesquelles ces initiatives sont avantageuses pour les régions qui dépendent, sur le plan économique, des ressources naturelles. Dans le Nord de la Colombie-Britannique, les modèles de gestion régionale ont permis de partager les profits liés à l'exploitation des ressources régionales, de créer un fonds en fiducie, de réaliser des activités régionales de marketing et d'effectuer des achats groupés. De fait, ces modèles ont permis aux collectivités éloignées de réaliser des économies d'échelle en allant chercher des ressources et en les partageant au niveau régional. Le professeur Markey a affirmé que les T.N.O. bénéficieraient de la collaboration et de l'investissement au niveau régional, puisque cela faciliterait la création d'outils d'investissement, d'un bassin de talents techniques et le partage accru de l'information au niveau régional, ainsi que la collecte d'information au moyen d'un système global d'information et l'accroissement de la capacité en matière de formation et de perfectionnement.

Mike Kalnay du MAMC a présenté un aperçu des mesures et des stratégies que ce ministère a mises en place pour faciliter le processus lié au projet de construction du pipeline pour les collectivités. (Pour d'autres renseignements, veuillez consulter l'Annexe D.)

Bogdan Makuc, d'Infrastructure Canada, a expliqué en quoi consistent les plans intégrés du Ministère pour la durabilité des collectivités. (Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'Annexe E.)

Harold Murphy a présenté un aperçu de l'*InfraGuide* et a expliqué comment une section portant sur l'infrastructure des collectivités du Nord pourrait être ajoutée à ce guide. (Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'Annexe F.)

Conclusion

La dernière partie de l'atelier a été consacrée à un exercice d'établissement de priorités (les résultats complets de cet exercice sont présentés à l'Annexe G), dans le cadre duquel les participants ont proposé les étapes suivantes pour le projet de recherche, notamment celles-ci :

- Effectuer une étude de cas pour coucher par écrit et relever les incidences du projet du pipeline dans la vallée du MacKenzie sur l'infrastructure locale. L'étude répondrait au besoin d'information de base solide au sujet de l'infrastructure communautaire (dont les routes), et au besoin d'établir des techniques de contrôle et d'effectuer des contrôles pendant toutes les étapes du projet.
- Mettre au point une série d'outils à l'intention des dirigeants de la collectivité afin de faciliter l'accès à l'information et au soutien technique essentiels en ce qui a trait à diverses questions, dont le total des coûts liés à la durée de vie de l'infrastructure, et les ressources nécessaires pour négocier, entre autres, avec d'autres ordres de gouvernement et avec l'industrie. Les participants ont notamment suggéré, les activités suivantes:
 - La tenue périodique d'ateliers à l'intention des gestionnaires des administrations locales (agents d'administration principaux et chefs de bande) sur le soutien technique et les outils (il pourrait s'agir d'outils virtuels);
 - La rédaction d'un guide général à l'intention des administrations locales faisant état, entre autres, des problèmes et des considérations stratégiques possibles, en ce qui a trait à l'intérêt des collectivités à l'égard de l'exploitation des ressources;
 - La rédaction de lignes directrices à l'intention des collectivités qui traitent avec l'industrie (guides pratiques). L'industrie contribuerait à la rédaction de ces lignes directrices.
 - L'élargissement des pratiques exemplaires afin d'inclure les démarches, les salons du pétrole, le répertoriage des capacités et le partage de l'information à l'échelle régionale pour coucher par écrit les expériences des collectivités en ce

qui a trait à l'exploitation des ressources; la rédaction d'un ajout portant sur les pratiques exemplaires des collectivités du Nord dans l'*InfraGuide*.

- Pour poursuivre sur la lancée de l'atelier tenu à Norman Wells, et pour analyser les prochaines étapes éventuelles de l'initiative de recherche proposée lors de l'atelier, le maire Peter Clarkson a suggéré d'organiser au printemps 2006 un atelier de suivi à l'atelier des experts. Le groupe a manifesté l'intérêt continuer à solliciter la participation du milieu université afin d'assurer l'accès aux recherches effectuées par des étudiants et à l'expertise en rédaction de ceux-ci pour le projet et peut être même en vue d'initiatives axées sur des collectivités particulières, qui pourraient être mutuellement avantageuses.

De nombreuses suggestions concrètes en vue de recherches futures ont été formulées lors de l'atelier, lequel s'est clos par un engagement renouvelé de la part d'Infrastructure Canada, du MAMC et des collectivités locales de continuer à travailler ensemble à la réalisation de recherches ciblées à l'appui des collectivités par le projet du pipeline de la vallée du Mackenzie.

Annexe A: Ordre du jour de l'atelier

Le mardi 15 novembre

Remarques préliminaires des coprésidents (Debbie DeLancey/Guy McKenzie)

Remarques préliminaires du maire, Peter Clarkson

Mise en contexte du projet de recherche

- But et objectif
- Aperçu des participants
- Résultats souhaités

Tour de table permettant aux participants de se présenter – qui ils sont, antécédents, aspects de la question qui les intéressent et ce qu'ils attendent de l'atelier (2 minutes chacun)

Thème 1 – Incidence de l'exploitation des ressources sur l'infrastructure communautaire

Définition du thème – Coprésidente, Debbie DeLancey

Exposés :

- John McKee, AAP, Fort Liard – Aperçu de son expérience
- Mervyn Gruben, maire adjoint, Tuktoyaktuk – Expérience passée/pressions courantes
- Sheila Bassi-Kellett, Affaires municipales et communautaires – Incidences sur la collectivité décrites dans l'énoncé des incidences environnementales du projet du pipeline de la vallée du Mackenzie
- Ross Papirnick, projet du pipeline de la vallée du Mackenzie
- David Lertzman, professeur, Université de Calgary

Le mercredi 16 novembre

Récapitulation des exposés portant sur le thème 1

Discussion/Table ronde

- Quels problèmes voulons-nous examiner et à quelles questions voulons-nous trouver réponse?

Thème 2 – Planification de l'exploitation des ressources

Définition du thème – Coprésident, Guy McKenzie

Exposés :

- Alec Simpson, directeur des services municipaux, Norman Wells – Expérience du groupe sur les incidences du développement des ressources
- Wilson Dimsdale/Daniel Steiner, Wrigley – Expériences de la planification en vue de composer avec les incidences
- Tim Coleman, Bureau du pipeline de la vallée du Mackenzie, GTNO – Mesures prises par le GTNO pour planifier et préparer le PVM
- Eric Rapoport, professeur, Université du Nord de la Colombie-Britannique

Discussion/table ronde

- Quels problèmes voulons-nous examiner et à quelles questions voulons-nous trouver réponse?

Thème 3 – Stratégies qui permettent d’avancer

Définition du thème – Coprésidente, Debbie DeLancey

Exposés

- Peter Clarkson, maire d’Inuvik– Stratégies de préparation au projet du pipeline de la vallée du Mackenzie
- Sean Markey, professeur, Université Simon Fraser
- Mike Kalnay, Affaires municipales et communautaires – Mesures et stratégies courantes prises par le MAMC
- Bogdan Makuc, Infrastructure Canada – Outils et mesures prises
- Harold Murphy, InfraGuide – Moyens de maintenir l’infrastructure communautaire

Discussion/table ronde

- Quels problèmes voulons-nous examiner et à quelles questions voulons-nous trouver réponse?

Le jeudi 17 novembre

Où allons-nous à partir d’ici?

Définir les mesures à prendre pour aller de l’avant :

- À quelles questions voulons-nous trouver réponse?
- Quelles questions les directives de planification à l’intention des collectivités devraient-elles border?
- Que doivent faire les collectivités afin de planifier?
- Comment peut-on maximiser la durée de vie de l’infrastructure communautaire?

- Comment pouvons-nous utiliser la tendance actuelle pour mettre l'accent sur « l'infrastructure durable » afin de composer avec les pressions particulières exercées par l'exploration des ressources?

Prochaines étapes

Assigner les tâches et des responsabilités

Visite des infrastructures municipales de Norman Wells

Annexe B - Liste des participants

Représentants de la collectivité

Peter Clarkson	Maire d’Inuvik
Alec Simpson	Agent d’administration principal - Norman Wells
John McKee	Agent d’administration principal - Fort Liard
Daniel Steiner	Gestionnaire des terres et des ressources - Premières nations Pehdzeh Ke
Mervin Gruben	Maire adjoint - Tuktoyaktuk
Paul T’seleie	Conseiller - Conseil communautaire reconnu de Kasho Gotine
Brian Desjardins	Gestionnaire des communications - Association des collectivités des T. N.-O.

Représentants du gouvernement fédéral

Guy Mc Kenzie	Sous-ministre délégué -INFC
Margaret Hill	Directrice, Recherche et Analyse - INFC
Amelia Shepherd	Analyste de recherche - INFC
Bogdan Makuc	Représentant des Villes et des Collectivités - INFC
Harold Murphy	Conseiller technique - InfraGuide

Représentants du gouvernement des T. N.-O.

Debbie DeLancey	Sous-ministre - MAMC
Sheila Bassi-Kellett	Directrice des affaires générales - MAMC
Mike Kalnay	Directeur des préparatifs pour le pipeline - MAMC
John Picek	Surintendant régional, région d’Inuvik - MAMC
Barry Harley	Surintendant régional, région de Sahtu - MAMC
Wilson Dimsdale	Coordonnateur de l’incidence sur les ressources, région de DehCho - MAMC
Tim Coleman	Directeur, Bureau du pipeline de la vallée du Mackenzie - Ministère de l’Industrie, du Commerce et de l’Investissement
Jayleen Robertson	Conseillère en politique et en planification - Ministère des Transports

Représentants de l’industrie et du milieu de l’ingénierie

Richard Fielden	Ingénieur-conseil
Gary Strong	Ingénieur-conseil
Ross Papirnick	Relations avec les collectivités - Producteurs de gaz de la vallée du Mackenzie

Chercheurs et représentants universitaires

David Lertzman	Professeur - Institut international des industries primaires et de la planification de la durabilité - Université de Calgary
Eric Rapaport	Professeur - École de planification environnementale - Université du Nord de la C.-B.
Sean Markey	Professeur agrégé - Centre pour les collectivités durables - Université Simon Fraser

Répercussions de l'exploitation des ressources sur les collectivités

y compris

les points saillants de l'Énoncé des
incidences environnementales du Projet
gazier Mackenzie

Survol pour l'Atelier sur les cycles
d'expansion et de ralentissement

Novembre 2005



Northwest
Territories Municipal and Community Affairs

= Territoires

du Nord-Ouest, Affaires municipales et communautaires



Northwest
Territories Municipal and Community Affairs

= Territoires

du Nord-Ouest, Affaires municipales et communautaires

Répercussions de l'exploitation des ressources sur les collectivités

- Des pressions se font sentir dans trois principaux domaines :
 - Incapacité des infrastructures communautaires de répondre à l'augmentation de l'utilisation et des demandes résultant de l'exploration et de l'exploitation
 - Répercussions cumulatives sur la qualité de vie des collectivités des T.-N.-O.
 - Capacité en matière de ressources humaines
- Il pourrait y avoir des répercussions sur les systèmes d'aqueduc et le réseau d'égouts, les sites d'enfouissement de déchets solides, l'aménagement du territoire, les routes et les dépôts de matériau granulaire





Infrastructure	Répercussions	Scénarios à envisager
Approvisionnement en eau	Toutes les nouvelles demandes en matière de services d'eau auront des répercussions. Ces demandes peuvent découler de l'accélération de la croissance démographique de la collectivité ou de l'augmentation des besoins des utilisateurs industriels (installations dans les camps ou autres utilisations industrielles). Le fait de répondre à ces exigences pousse à la limite de leurs capacités les réseaux d'aqueduc actuels. Dans certains cas, certaines collectivités n'ont même pas la capacité de répondre aux demandes.	<ul style="list-style-type: none">• Approvisionnement inadéquat• Violation des modalités des permis d'utilisation de l'eau• Capacité de pompage• Capacité de traitement• Capacité de distribution



Infrastructure	Répercussions	Scénarios à envisager
Bassins de stabilisation des eaux usées	Comme c'est le cas pour la demande en eau, l'exploitation peut entraîner une utilisation accrue du réseau d'égouts. La méthode utilisée pour réagir à ces répercussions sera fonction des capacités actuelles du réseau d'égouts.	<ul style="list-style-type: none">• Capacité de transport insuffisante• Capacité d'élimination• Capacité de traitement





Infrastructure	Répercussions	Scénarios à envisager
Sites d'enfouissement des déchets solides	L'augmentation de la population ou les activités industrielles entraînent une production accrue de déchets solides qui occupent de l'espace dans les sites d'enfouissement. Il faut donc procéder à la planification des projets d'investissements (p. ex. camions à ordures et sites d'enfouissement des déchets solides). De plus, les déchets solides de la plupart des collectivités des T.-N.-O. sont de type municipal. Les activités industrielles produisent des déchets solides de type industriel, qui peuvent être toxiques.	<ul style="list-style-type: none">• Capacité de transport insuffisante• Capacité de gérer les déchets industriels• Enjeux entourant les matières dangereuses• Diminution de la durée des sites



Infrastructure	Répercussions	Scénarios à envisager
Aménagement des terrains	L'augmentation de la population entraîne une augmentation proportionnelle des besoins en habitations et, par le fait même, en parcelles où sont construites les nouvelles habitations. De plus, les besoins de l'industrie sur le plan du secteur secondaire et des services généraux entraînent l'augmentation de la demande en terrains commerciaux et industriels, pour les parcs de stockage, les entrepôts et les ateliers de production	<ul style="list-style-type: none">• Nombre insuffisant de parcelles pour répondre à la demande, spécialement en matière de terrains à usage industriel





Infrastructure	Répercussions	Scénarios à envisager
Réseau routier	<p>L'économie fondée sur les salaires entraîne l'augmentation du nombre de véhicules par habitant au sein d'une collectivité. De plus, les activités industrielles nécessitent l'utilisation de véhicules plus lourds sur le réseau routier communautaire.</p> <p>L'augmentation du nombre et du poids des véhicules accélérera l'usure et la détérioration des routes de la collectivité, exigeant ainsi plus d'entretien.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Accélération de l'usure et de la détérioration des routes• Augmentation de l'utilisation d'équipement mobile



Infrastructure	Répercussions	Scénarios à envisager
Stocks de matériau granulaire	<p>Le matériau de base servant à l'aménagement et à l'entretien des infrastructures d'une collectivité est le gravier. Les bonnes sources de ce matériau près des collectivités sont rares dans les T.-N.-O., et la constitution de stocks de gravier représente un défi permanent. Une demande accrue entraîne des besoins plus grands en activités d'envergure aux fins de la viabilité économique.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Insuffisance de matériau granulaire compte tenu de la demande de la collectivité (pour les routes, les lotissements, etc.)





Northwest Territories Municipal and Community Affairs

= Territoires
du Nord-Ouest, Affaires municipales et communautaires

Objectif de l'Énoncé des incidences environnementales (EIE) du Projet gazier Mackenzie (PGM)

- Le Projet gazier Mackenzie a réalisé l'EIE sur une période de trois ans. L'EIE tient compte des commentaires des collectivités qui seront probablement touchées par le gazoduc prévu.
- L'Énoncé est conforme aux directives des organismes de réglementation compétents chargés de l'évaluation et de la réglementation des projets d'exploitation des ressources dans les T.N.-O.



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

= Territoires
du Nord-Ouest, Affaires municipales et communautaires

L'EIE comprend les éléments suivants :

- Une présentation du projet et de l'objectif d'une évaluation environnementale
- Une description des conditions biophysiques et socio-économiques de référence
- Une évaluation des répercussions éventuelles structurée en fonction de questions clés et élaborée à la lumière des commentaires des membres des collectivités
- Une description des mesures permettant d'atténuer les répercussions biophysiques et socio-économiques négatives
- Un résumé des plans de gestion environnementale conçus pour atténuer ou gérer les répercussions biophysiques négatives, tout en améliorant l'influence sur les collectivités des T.N.-O.





Calendrier du projet

Le PGM se divise en trois phases :

- En attendant d'obtenir l'approbation réglementaire et la décision de l'industrie d'entreprendre le projet, la conception et la construction devraient durer trois ans.
- Les opérations commenceront après la fin de la phase 1 et dureront aussi longtemps que le projet gazier sera économiquement viable
- Le démantèlement et l'abandon suivront ensuite leur cours conformément aux exigences réglementaires



Trajet du gazoduc

Le gaz est recueilli dans le delta de Beaufort

Le gazoduc traverse la Vallée du Mackenzie et passe près d'Inuvik, de Fort Good Hope, de Norman Wells, de Tulita, de Wrigley et de Fort Simpson

Durant la phase de construction, on prévoit établir d'importants camps près d'Inuvik, de Fort Good Hope, de Norman Wells, de Fort Simpson et de Hay River





Enjeux abordés dans l'EIE

- Les répercussions biophysiques du projet sur l'environnement naturel – les terres, l'eau (y compris l'eau souterraine et la qualité de l'eau), les sols, les arbres et les plantes, la faune et les ressources halieutiques
- Répercussions socio-économiques du projet sur les collectivités et les résidents qui seront touchés par le projet



Enjeux socio-économiques cernés

L'évaluation des répercussions socio-économiques porte surtout sur le bien-être des collectivités dans divers domaines clés, notamment :

- Collectivités et particuliers
- Activités économiques
- Travailleurs et emploi
- Sources de revenu (montant)
- Coût de la vie
- Transport et infrastructure
- Services public, énergie et communications (y compris l'aqueduc, les égouts et les déchets)
- Logement et loisirs
- Gouvernance
- Bien-être des familles et des collectivités
- État de santé
- Établissements et services de soins de santé
- Éducation et formation
- Culture traditionnelle
- Utilisation non classique du territoire et des ressources (y compris le gravier)
- Ressources patrimoniales





Aqueduc, égouts et déchets

- Dans l'EIE, les responsables du Projet gazier Mackenzie indiquent qu'aucune étude n'analyse si les infrastructures de la collectivité conviennent au projet.
- Ils ont cependant affirmé que, dans les cas où les camps seront situés près des collectivités, le promoteur et les collectivités, peut-être avec la participation du gouvernement des T.N.-O., pourront conclure des accords selon lesquels le PGM pourrait utiliser les infrastructures de la collectivité – si les deux parties tirent des avantages de l'accord et si l'infrastructure est en mesure de répondre aux besoins actuels et futurs de la collectivité (EIE, vol. 6, s. 4, pp. xx-xx à xx-xx).
- Les responsables du Projet gazier Mackenzie ont proposé d'utiliser les services municipaux d'Inuvik, de Fort Good Hope, de Norman Wells, de Fort Simpson et de Hay River (EIE, vol. 2, s.6).



Réseau routier local

- Dans l'EIE, les responsables du Projet gazier Mackenzie prévoient une augmentation des activités de transport par chaland et de l'utilisation de l'aéroport et des routes praticables l'hiver dans certaines collectivités le long du trajet du gazoduc (EIE, vol. 2, s. 6,8; vol. 6, s. 4).
- En conséquence, l'industrie pourrait devoir utiliser les routes municipales d'un certain nombre de collectivités afin de transporter des matériaux et des employés des sites de débarquement des chalands, des aéroports, etc. jusqu'aux



tallations du projet gazier.



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

= Territoires
du Nord-Ouest , Affaires municipales et communautaires

Emploi au sein de l'administration municipale

- Les responsables du Projet gazier Mackenzie ont affirmé que certaines personnes qualifiées choisiront probablement de quitter leur emploi actuel pour occuper un poste plus payant ou plus gratifiant dans le cadre du projet (vol. 6, s. 3, p. xx-xx).
- Comme certains emplois offerts par le PGM sont étroitement liés aux postes au sein des administrations locales (p. ex. contremaître, personnel de soutien de bureau, conducteur de machinerie lourde, etc.), ces administrations pourraient voir certains de leurs employés démissionner pour se joindre à l'équipe du projet.
- Les responsables du Projet gazier Mackenzie ont déterminé des possibilités de formation pour la phase des activités préalable, mais non pour la phase des



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

= Territoires
du Nord-Ouest , Affaires municipales et communautaires

Protection contre les incendies

- L'EIE ne mentionne pas spécifiquement que le projet utilisera les services de protection contre les incendies de la collectivité (EIE, vol. 7, s. 5).
- Toutefois, en cas d'incendie, si les installations et les camps sont contigus aux collectivités, le service des incendies de la collectivité pourrait choisir d'intervenir, ce qui soulèverait des préoccupations concernant les responsabilités et les capacités.





Matériau granulaire

- Les responsables du projet gazier Mackenzie estiment que 5 millions de mètres cubes de gravier seront nécessaires pour mener à bien les travaux prévus dans le cadre du projet. Ce gravier proviendra de « sites d'emprunt » existants ou nouveaux (EIE, vol. 2, s. 7 de l'anglais).
- On a trouvé plusieurs sites d'emprunt près des collectivités d'Inuvik, de Norman Wells, de Tulita, de Wrigley, de Trout Lake et de Jean Marie River.



Installations de loisirs

- Les responsables du Projet gazier Mackenzie ont affirmé que les camps seront autosuffisants et seront dotés d'installations de loisirs pour les employés.
- Les responsables du Projet ont reconnu que, durant la construction, les installations de loisirs de certains centres plus importants enregistreront une forte augmentation de leur clientèle (p. ex. les installations de loisirs locales seront mises à l'épreuve si Fort Simpson voit sa population de résidents à court terme augmenter rapidement). (EIE, vol.1, p. xx)
- De plus, lorsque cela sera nécessaire et à la suite d'accords avec les collectivités, les responsables du projet pourraient peut-être louer les installations existantes (EIE, vol. 6, s. 4, pp. xx-xx).



En conclusion

- **Un certain nombre d'aspects de l'Énoncé des incidences environnementales ont des incidences directes sur les collectivités, les infrastructures municipales et les programmes et services.**
- **Les employés des Affaires municipales et communautaires déploient des efforts pour aider les collectivités à déterminer quelles seront les répercussions pertinentes et à s'y préparer.**

Annexe D

Cycles d'expansion et de ralentissement et rôle de l'infrastructure :
Préparation en vue du Projet gazier Mackenzie (PGM)

Michael Kalnay
Directeur, préparation pour le Projet de gazoduc


Norman Wells, T.N.-O.
16 novembre 2005



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Résumé de l'exposé

- Travaux menés à bien jusqu'à ce jour
- Évaluation des répercussions éventuelles
- Financement affecté à la préparation
- Prochaines étapes



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Travaux effectués à ce jour

- Rapport « Terriplan »
- Boîte à outils
- Portraits des collectivités
- Positions des régions en matière de soutien aux collectivités
- Groupe de travail sur l'exploitation des ressources
- Conférence des dirigeants communautaires



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Évaluation et examen du PGM

- Deux objectifs :
 - reconnaître les répercussions éventuelles
 - élaborer des stratégies permettant d'atténuer les répercussions négatives et de maximiser les effets positifs



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Évaluation et examen du PGM – 2

- Thèmes issus de l'évaluation :
 - Répercussions sur l'infrastructure
 - directes
 - secondaires
 - Concours aux fins de la dotation
 - Frais associés aux possibilités de services
 - Nombre important de domaines d'intérêt mutuel et d'avantages pour les deux parties



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Conférence des dirigeants communautaires

Préparation en vue du projet de gazoduc

- Inuvik, décembre 2004
- 50 dirigeants provenant de 20 collectivités
- Deux objectifs clés :
 - Comprendre le processus
 - Déterminer les répercussions et élaborer des stratégies



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Conférence des dirigeants communautaires

- Communiquer des renseignements
- Partager des connaissances
- Enjeux et stratégies
- Résolutions



Northwest
Territories Municipal and Community Affairs

Résolutions de la conférence

- Création d'un groupe d'intérêts qui tentera d'obtenir du financement qui permettrait aux administrations municipales de participer au processus et d'être en mesure d'évaluer les répercussions et les possibilités
- Tenue de réunions régionales afin de comprendre les répercussions sur les infrastructures et les répercussions sociales
- Prestation de services de soutien technique spécialisé



Northwest
Territories Municipal and Community Affairs

Conférences complémentaires – Répercussions sociales

- Trois conférences ont été tenues
 - Fort Simpson, Inuvik, Norman Wells
- On comptait parmi les participants des dirigeants communautaires, des gouvernements autochtones et des organismes sociaux



Northwest
Territories Municipal and Community Affairs

Conférences complémentaires – Répercussions sur l'infrastructure

- 40 personnes de toutes les collectivités de la région de Dehcho
- Inuvik – les dirigeants ont discuté de ces enjeux lors de leur réunion régulière.
- La région de Sahtu met actuellement l'accent sur les répercussions sociales.



Northwest
Territories Municipal and Community Affairs

Financement pour les administrations municipales

Nouveau financement de 1,3 million de dollars :

- 20 000 \$ versés à 21 collectivités afin qu'elles se préparent en vue des processus de l'ONE et du CEC
- Jusqu'à 30 000 \$ de plus pour l'ensemble des 33 collectivités afin qu'elles examinent la proposition et qu'elles déterminent les enjeux, les possibilités et les stratégies
- S'assurer le soutien technique des entrepreneurs par l'entremise de conventions d'offres à commandes



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Discussions avec les responsables du PGM – Possibilités de collaboration

- EES
 - Répercussions sociales
 - Répercussions sur l'infrastructure
- Autres types d'ententes avec les collectivités :
 - Frais associés à la prestation de services
 - Contrats



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Discussions avec les responsables du PGM – Négociations concernant l'EES

- Protection des infrastructures, des programmes et du personnel en place
- Amélioration des infrastructures, des programmes et du personnel en place
- Nouvelles infrastructures et nouveaux services



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Prochaines étapes

- Continuer à travailler avec les collectivités, au besoin
- Coordonner l'évaluation de l'infrastructure
- Préparer les interventions



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Prochaines étapes – 2

- Soutien technique
- Soutien des discussions tenues avec les responsables du PGM par l'entremise d'ETM et au nom des autres collectivités
- Représenter les intérêts des collectivités et du MACM à l'échelle du territoire dans le cadre des discussions relatives à l'EES



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Questions/Discussions

- **Merci beaucoup!**

Vos questions et vos commentaires sont les bienvenus. Faites-les parvenir à l'adresse suivante : Michael_Kalnay@gov.nt.ca



Northwest Territories Municipal and Community Affairs

Annexe E




**Un bref aperçu des initiatives
relatives à l'infrastructure et aux
collectivités à INFC**

*Présentation de
Bogdan Makuc, Secrétariat des villes, INFC
et de
Guy Félio, Opérations du programme, INFC*

*Atelier pour les experts, à Norman Wells
Du 15 au 17 novembre 2005*




www.infrastructure.gc.ca



2

Portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités

- Infrastructure Canada (INFC) :
 - Villes et collectivités; programmes d'infrastructure, politiques; recherche et analyse; communications; administration.
- Quelques sociétés d'État qui jouent un rôle dans le développement communautaire :
 - Société immobilière du Canada
 - Parc Downsview Park Inc.
 - Vieux-Port de Montréal
 - Queens Quay West Land Corporation





Infrastructure Canada

- Priorités publiques pour 2005-2006
 - Promotion du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités
 - Gestion et optimisation des investissements pour améliorer la durabilité de l'infrastructure publique du Canada
 - Produire, regrouper et partager les connaissances

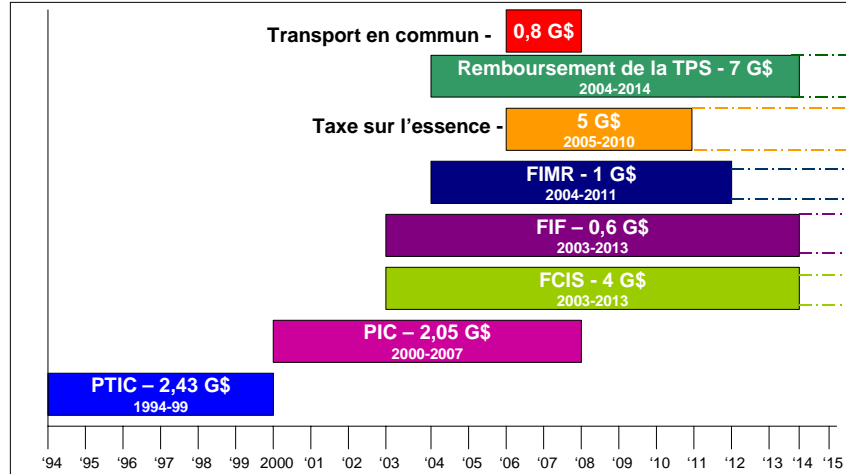


Établir de solides relations

- De solides relations sont un élément essentiel de la réussite dans le domaine de l'infrastructure
 - Les administrations locales sont des partenaires essentiels
 - Respect des compétences provinciales-territoriales
 - Rôle accru des organisations municipales
 - En C.-B. et en Ontario, les associations municipales sont chargées de verser les fonds de la taxe sur l'essence aux municipalités
 - Comprendre les organismes fédéraux de développement régional, TC, IC, MAINC parmi ses partenaires d'exécution
 - Les spécialistes (ingénieurs, planificateurs, experts des finances, etc.)
- La dimension internationale constitue un nouveau domaine prioritaire



LE NOUVEAU PACTE ET LE FINANCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE



Le cadre du Nouveau pacte

- Est fondé sur une vision à long terme des villes et des collectivités durables
 - La durabilité est notre but premier
- Financement stable, prévisible et à long terme
- Établissement de nouveaux partenariats et de liens grâce à l'utilisation d'outils particuliers, y compris les suivants :
 - Les plans intégrés pour la durabilité de la collectivité
 - La possibilité pour les municipalités de se faire entendre
 - Un cadre concernant les ententes tripartites
 - Le fait de miser sur l'exécution des partenariats



FONDS DE LA TAXE SUR L'ESSENCE



Ententes concernant la taxe sur l'essence

- Financement de 5 milliards de dollars sur cinq ans se poursuivant par la suite
- Les ententes établissent les conditions de base concernant les fonds
 - Infrastructure municipale écologiquement viable – amélioration de la qualité de l'air et de l'eau et réduction des émissions de GES
 - Méthode de financement novatrice – les fonds sont versés immédiatement et sont cumulables, le gouvernement fédéral ne joue aucun rôle dans la sélection des projets – les municipalités choisissent les projets
 - Engagement des municipalités à élaborer des plans intégrés pour la durabilité de la collectivité
 - Engagements à mettre en œuvre d'autres éléments du Nouveau pacte – plusieurs points dans l'entente conclue avec les T.N.-O.



Entente avec les T.N.-O.

- Signée le 10 novembre – 37,5 M\$ sur cinq ans
 - Le financement atteindra 15 M\$ au cours de la cinquième année et sera maintenu à ce niveau
- Les 33 collectivités recevront toutes une affectation de base d'un pour cent
 - Le reste des fonds sera réparti selon une formule d'affectation par habitant
 - Cette formule a été élaborée en consultation avec les principaux intervenants des collectivités
- Les collectivités pourront utiliser les fonds pour contribuer à renforcer les capacités afin d'appuyer la planification durable
- Les collectivités peuvent reporter les fonds de la taxe sur l'essence aux exercices futurs



Plans intégrés pour la durabilité de la collectivité (PIDC)

- Les PIDC permettront d'accélérer l'évolution de la planification locale vers la durabilité intégrée à long terme et la prise de décisions équilibrées
 - Dimensions économique, environnementale, sociale et culturelle
 - Participation de la collectivité
- Les PIDC sont un concept en évolution – il n'existe pas de modèle unique
- Il faut élaborer collectivement les directives et les principes pour soutenir les collectivités dans la mise en œuvre des PIDC
 - Table ronde du CCEVC – rassemblement initial des « opinions des experts »
 - Tirer parti de l'expertise au sein du gouvernement fédéral
 - Solliciter la participation des provinces et territoires, du secteur municipal, des organisations autochtones, des principaux intervenants, des universités et d'autres partenaires



Renforcement des capacités et des connaissances

- De nombreuses initiatives du Nouveau pacte ont pour effet de renforcer les capacités des municipalités en vue de répondre aux besoins liés à la durabilité des collectivités et à la gestion des infrastructures
 - Ententes concernant la taxe sur l'essence et PIDC
 - InfraGuide
 - Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – 1 %
 - Engagements concernant la carte routière technologique (CCI/SCGC/CNRC/ACTP)
 - Table ronde nationale sur l'infrastructure



Investissements dans les T.N.-O.

- L'initiative « Corridors for Canada » (65 M\$) – un projet prioritaire national
- Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (16 M\$)
- Programme infrastructures Canada (4 M\$)
- Initiative nationale de satellite (total de 85 M\$) – un projet prioritaire national – comprenant une entente qui sera bientôt conclue au sujet de la large bande dans les T.N.-O.



FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR)



FIMR

- Financement d'un milliard de dollars annoncé dans le Budget de 2003
- Formule d'affectation : seuil minimum de 15 millions de dollars, plus une répartition théorique fondée sur la population – pour les T.N.-O., cela représente 16 millions de dollars
- Aide les collectivités du Canada, en particulier les collectivités petites et rurales, à répondre à certains de leurs besoins en matière d'infrastructure publique



Catégories admissibles

Comme pour le Programme infrastructures Canada, mais avec des mesures supplémentaires visant à influencer sur la qualité des projets financés :

Catégories écologiques :

- Eau et eaux usées
- Amélioration des systèmes éco-énergétiques municipaux (nouveau)
- Déchets solides
- Transport en commun

Autres catégories :

- Culture, tourisme et loisirs
- Routes locales
- Connectivité



Le FIMR dans les T.N.-O.



Entente

- Signée le 18 janvier 2005
- Les T.N.-O. reçoivent 2 millions de dollars de plus que dans le cadre du Programme infrastructures Canada – Territoires du Nord-Ouest
- L'entente correspond à la réalité des T.N.-O.
- Partage unique entre les collectivités disposant d'un pouvoir d'imposition foncière et les collectivités ne disposant pas d'un tel pouvoir



Principales caractéristiques

- Partenariat renforcé
 - Établir un partenariat avec le gouvernement des T.N.-O. et jouer un rôle d'observateur pour le NWTAC au sein du comité de gestion
- Objectif écologique
 - Au moins 80 % des fonds seront consacrés aux projets « écologiques »



Principales caractéristiques (suite)

- Promotion de l'innovation
 - 20 % des fonds sont réservés aux collectivités disposant d'un pouvoir d'imposition foncière, afin de financer les technologies novatrices
 - La population des T.N.-O. propose des solutions adaptées aux problèmes touchant les T.N.-O.



Merci

Pour de plus amples renseignements,
rendez-vous à www.infrastructure.gc.ca



Annexe F : InfraGuide

Contexte

L'InfraGuide a été créé en 2001 à titre de projet pilote visant à mettre sur pied un réseau d'intervenants, de chercheurs et de fonctionnaires municipaux dans le domaine de l'infrastructure municipale. Les principaux partenaires de l'InfraGuide sont la Fédération canadienne des municipalités, le Conseil national de recherches du Canada et Infrastructure Canada.

Objectif

L'objectif d'InfraGuide est d'élaborer des pratiques exemplaires qui permettront aux municipalités :

- de cerner leurs besoins;
- d'évaluer les solutions proposées; et
- de prolonger la durée de vie des infrastructures actuelles.

Le but était d'élaborer ces pratiques exemplaires de manière concertée en s'appuyant sur les expériences, positives et négatives, et sur l'expertise d'un large éventail d'intervenants à l'échelle du Canada.

Les domaines étudiés sont les suivants :

- processus décisionnel et planification des investissements;
- systèmes d'eau potable;
- systèmes d'eaux pluviales et d'eaux usées;
- chaussées et trottoirs; et
- protocoles environnementaux.

Pour chaque domaine, on a mis sur pied un comité technique composé de neuf ou dix personnes provenant de partout au pays et ayant des antécédents différents.

Processus d'élaboration des pratiques exemplaires

- Déterminer une pratique exemplaire qui doit être améliorée;
- Choisir huit à dix experts en la matière afin de mettre sur pied un groupe de travail où toutes les régions du pays seront représentées et réunir un échantillon représentatif d'intervenants (p. ex. praticiens, politiciens, universitaires, représentants fédéraux-provinciaux-territoriaux, représentants du secteur privé, etc.);
- Réaliser une étude documentaire détaillée sur le sujet;
- Enquêter sur le sujet auprès de 15 à 25 municipalités; l'échantillon de collectivités doit être représentatif des petites, moyennes et grandes collectivités;

- Enquêter auprès du secteur privé et d'experts-conseils dans le domaine;
- Rédiger une ébauche de la pratique exemplaire et la faire circuler parmi les collègues du secteur afin de recueillir leurs commentaires;
- Réviser l'ébauche et l'afficher sur le site Internet d'InfraGuide afin de permettre à tous les intervenants de l'examiner; et
- Apporter la touche finale au document et le diffuser. Le produit final doit compter environ 30 pages.

À ce jour, 50 pratiques exemplaires ont été élaborées grâce à ce processus.

État actuel et activités

Financement provisoire jusqu'au 31 mars 2006. On élabore actuellement un plan d'activités quinquennal qui sera soumis pour examen en novembre. (*Remarque : le plan d'activités a été soumis depuis la dernière réunion.*)

On planifie actuellement au moins quatre séminaires régionaux. Ils se tiendront dans différentes régions du pays parallèlement à une autre activité.

Au moins six études de cas sont en cours ou prévues. Elles ont pour objectif de montrer de quelle manière une collectivité a utilisé une pratique exemplaire pour relever les défis en matière d'infrastructure municipale auxquels elle était confrontée.

Les responsables du processus décisionnel et de la planification des investissements examinent actuellement deux possibilités de collaboration :

1. Des négociations préalables ont actuellement cours avec l'Association des ingénieurs-conseils du Canada (AICC) afin qu'elle participe financièrement à l'élaboration d'une pratique exemplaire qui sera choisie par un expert-conseil professionnel; et
2. Des discussions ont actuellement cours avec le ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario en vue d'organiser une série d'ateliers sur la gestion des biens municipaux.

Mise à jour: Depuis l'atelier, toutes les tâches identifiées ci-dessus ont été complétées.

Annexe G : Résultats de la séance d'établissement des priorités

Point	Recommandations	Appui
1.	Travailler avec les milieux de la construction, les ingénieurs et les professionnels des T. N.-O. afin d'évaluer les ressources disponibles pour donner suite aux priorités communautaires.	
2.	Prévoir, de concert avec le bureau de la statistique, divers scénarios de planification pour les collectivités (scénarios postérieurs à la construction).	C G X X
3.	Résumer les informations aux fins de planification dont disposent les collectivités ou élaborer des modèles de prévision.	
4.	Plans intégrés pour la durabilité de la collectivité (PIDC) – Le MAMC et l'ACTNO peuvent élaborer un modèle qui soutiendra les outils de planification adaptables – p. ex. un cadre permettant de planifier les infrastructures en se fondant sur le concept de la durabilité.	
5.	<i>Élaborer une approche régionale pour l'aménagement et l'entretien des réseaux de distribution d'eau et d'égout.</i>	
6.	Établir un partenariat fédéral-territorial-industriel pour les systèmes de transport des T. N.-O.	C G
7.	Veiller à ce que les collectivités aient accès à l'information et au soutien technique en ce qui a trait aux coûts totaux du cycle de vie de l'infrastructure.	C C G
8.	Adapter les pratiques exemplaires relatives aux méthodes d'établissement des coûts du cycle de vie.	
9.	Utiliser et élargir les pratiques exemplaires afin d'y intégrer les approches régionales, les salons du pétrole, le répertoire des capacités et l'échange d'information à l'échelle des collectivités.	G G X X
10.	Créer une étude de cas qui fasse état de la situation de trois ou quatre collectivités et assure un suivi à cet égard.	C C G G X
11.	Route ouverte à l'année (Wrigley, Inuvik, Tuktoyuktuk) – Plan d'infrastructure de masse critique grâce à la planification concertée.	C
12.	Dresser un plan d'action pour aider les collectivités à composer avec les pénuries d'infrastructure humaine et la concurrence (AAP/chefs de bande, contremaîtres, entrepreneurs)	
13.	« Réseau » humain – Porte-parole régionaux pour diffuser l'information.	
14.	Prévoir des fonds/ressources pour les municipalités dont l'infrastructure subit les incidences du projet sans qu'elles puissent mettre en œuvre des options de recherche d'impôt et de production de recettes.	C C G G
15.	Faire des recherches sur les pratiques exemplaires et l'innovation en matière d'infrastructures souples adaptables aux régions nordiques.	G G X

C = Gouvernement
communautaire

G = Gouvernement
(GTNO/MAMC/IC)

X = Autre
(université/industrie)

16.	« Penser plus loin que le pipeline » – Remue-méninges sur l'économie durable.	
17.	Assurer une surveillance globale du pipeline de la vallée du Mackenzie –Économie, population, coûts de l'État.	
18.	Adapter les pratiques exemplaires de l'InfraGuide aux problèmes précis qui se posent aux collectivités nordiques.	G X X
19.	Évaluation de base – Routes et autres infrastructures	C C C G X
20.	Déterminer la corrélation entre les changements climatiques et l'infrastructure communautaire, et les incidences possibles de ces derniers sur l'infrastructure existante afin de mieux planifier en prévision de l'avenir.	C G X
21.	« Établissement de ponts » – Communications interculturelles efficaces (p. ex. formation pour l'industrie).	C G X
22.	Faire porter les ateliers à l'intention des gestionnaires de la collectivité ou du gouvernement sur le soutien techniques et les outils.	C G G
23.	Afficher tous les documents découlant des ateliers sur les sites Web INFC/MAMC/AALTNO.	
24.	Coucher les pratiques exemplaires par écrit – p. ex. pour la production de recettes.	C C G
25.	Recherche ciblée – Appui dans le cadre du programme DCSC, etc.	
26.	« Jumeler » les projets afin d'examiner les similitudes, les expériences et les buts communs.	
27.	Accès de la collectivité au gravier – trouver des solutions – p. ex. ressources supplémentaires, y compris dans le domaine des négociations socioéconomiques, etc.	
28.	Besoins énergétiques afin de construire le pipeline et de l'exploiter.	
29.	Présenter des mises à jour aux conseils et aux dirigeants communautaires. (Reconnaître les différents besoins d'information des groupes concernés par les revendications territoriales).	C
30.	Lignes directrices à l'intention des collectivités afin de les aider à faire affaire avec l'industrie (Guides pratiques), à s'associer à l'industrie aux fins de développement.	G X
31.	<i>Occasions d'échange d'information entre les collectivités – rencontres, congrès annuels, etc.</i>	
32.	Communiquer les nouvelles responsabilités en matière d'infrastructure à la rencontre annuelle (partenariat avec l'ACTNO, l'Association de la construction, l'AALTNO).	C G G
33.	Incidence de la réglementation sur l'infrastructure communautaire.	

C = Gouvernement
communautaire

G = Gouvernement
(GTNO/MAMC/IC)

X = Autre
(université/industrie)